



NON A LA REFORME TERRITORIALE ! NON A LA CASSE DES TERRITOIRES !

Adopté en catimini par l'Assemblée Nationale, le projet de réforme des collectivités territoriales est lourd de conséquences pour la population et les agents territoriaux. Balayant le travail accompli par le Sénat, les godillots du président reviennent aux fondamentaux sarkozistes : mépris de la démocratie, sape des services publics, remise en cause des acquis sociaux, défense des privilèges, soumission à la finance. Comme il veut imposer la "réforme" des retraites, le pouvoir actuel veut passer en force pour imposer la "réforme" des collectivités locales.

Recul de la démocratie avec les atteintes réitérées contre la décentralisation et la représentation populaire. Le projet instaure les conseillers territoriaux. Dans l'Eure, suivant l'équation UMP moins d'élus = plus de démocratie, 34 conseillers territoriaux remplaceraient les 17 conseillers régionaux et 43 conseillers généraux. Cette réforme est le prélude à la disparition des départements. Elle conduit à l'asphyxie des communes et à la prévalence des grandes agglomérations, éloignant toujours plus les centres de décisions des citoyens.

Étiolement des services publics locaux livrés au privé en raison de l'étranglement financier des collectivités avec la réduction des contributions de l'État et la suppression de la taxe professionnelle. La suppression de la clause de compétence générale interdit désormais les coopérations pour mener à bien des projets d'intérêt général. Elle ne permet plus non plus aux départements et régions de soutenir la vie associative et les activités culturelles, sportives et sociales.

Réduction des emplois publics : le gouvernement incite fortement les collectivités à participer à "l'effort national" de réduction des effectifs dans la fonction publique. De fusions de services en mutualisations, de regroupements de communes en regroupements de départements et de régions, il s'agit de l'application de la révision générale des politiques publiques aux collectivités territoriales.

Cette réforme imposée n'a été demandée ni par les citoyens qui veulent plus de service public de qualité, ni par les élus qui veulent pouvoir répondre de façon efficace et équitable aux attentes de la population, ni par les associations qui veulent développer leurs activités citoyennes et solidaires. Il répond aux attentes des grands groupes privés qui veulent faire main basse sur le service public local au détriment des citoyens contraints de payer les services au prix fort.

A terme :

- les impôts locaux reposeront à 25 % sur les entreprises et à 75 % sur les ménages contre 50 % aujourd'hui ;
- le niveau des dotations de l'Etat sera conditionné à la réduction des dépenses et de l'emploi public.

Des moyens financiers existent pour permettre aux collectivités territoriales de répondre aux attentes des citoyens :

- La suppression de la Taxe Professionnelle est un cadeau de 12 milliards aux entreprises ;
- Une taxe de 0,5 % sur les 4 500 milliards d'actifs financiers rapporterait 22,5 milliards d'euros.

Rappelons que les collectivités locales réalisent 75 % des investissements publics ! La dépense publique est donc utile, socialement et économiquement. Une véritable réforme des finances locales est urgente !

**Ensemble, affirmons notre refus de ces réformes gouvernementales
qui démantèlent le service public local !**